

METHADONE ET TESTS SALIVAIRES...

Par Profil supprimé Postée le 18/03/2014 21:54

Calcul t'ont le taux de methadone contenue dans le Sang lors de la prise de sang apres un test salivaire ou vous suspends on le permis des un taux zero alors que nous pouvons avoir une ordonnance jusqu'à un certain seuil?

Mise en ligne le 19/03/2014

Bonjour,

Vous avez subi un contrôle routier lors duquel vous avez passé un test salivaire puis un test sanguin. Si nous comprenons bien, vous prenez un traitement de méthadone et vous vous demandez si on pourrait vous retirer votre permis de ce fait.

Un test sanguin détecte la présence d'opiacés mais n'indique pas si ceux-ci sont présents du fait d'une consommation d'héroïne ou d'un traitement de méthadone. Pour faire cette distinction, des examens plus approfondis sont nécessaires, et la loi prévoit que ce soit le conducteur qui les demande.

Nous vous conseillons donc de demander ce que la loi appelle "la recherche de l'usage de médicaments". Les examens qui seront alors effectués prouvent que vous suivez un traitement de substitution et que vous ne consommez pas d'héroïne. Si vous fournissez ensuite une ordonnance pour montrer que vous utilisez des substances légalement prescrites, vous ne devriez pas être poursuivie et votre permis ne devrait pas vous être retiré.

Cordialement.
